

L'univers complexe de l'évaluation certificative en Didactique des Langues-Cultures : entre ordres économique et éthique

Aleksandra Ljalikova
Université de Tallinn, Estonie
alexa@tlu.ee

Synergies Pologne n°6 - 2009 pp. 91-101

Résumé : *Dans le présent article, l'auteure mène une étude sur la notion de Valeur qui, d'après elle, conditionne le caractère complexe de l'évaluation en général, et de l'évaluation certificative en Didactique des Langues-Cultures (DLC) en particulier. Elle arrive à la conclusion que les valeurs en évaluation certificative en DLC s'inscrivent dans des paradigmes différents (universel, socio-culturel, institutionnel, professionnel et personnel) et relèvent de deux ordres : économique et éthique.*

Mots-clés : *Valeur, ordre économique, ordre éthique, paradigme, évaluation certificative.*

Abstract: *In the article the author makes an study on the term of Value, which determines the complexity of evaluation in general and certification oriented assessment in foreign linguaculture didactics in particular. She concludes that values in certified evaluation in foreign linguaculture didactics are derived from various paradigms (human, social, cultural, institutional, professional and personal values) and are related to different orders: economical and ethical.*

Key words: *Value, Economical Order, Ethical Order, Paradigm, Certification oriented Assessment.*

«Omniprésente, devenue banale, voire quotidienne, dans l'Éducation nationale, l'évaluation reste pourtant mal connue, mal comprise et souvent mal interprétée, etc.»

Jean Vogler

1. Introduction

La notion d'évaluation nous intrigue par son caractère complexe puisqu'il n'y a même pas accord sur la définition de ce terme (Ljalikova, 2007 : 14-21). L'action d'évaluer inclut le sujet-acteur, ce qui implique forcément de la subjectivité. Or la subjectivité constitue un terrain de recherche où les problématiques ne manquent pas. Associer la notion de « valeur » à l'étude de l'« évaluation » n'est pas une idée extravagante. « *L'évaluation nous semble se spécifier, en accord avec son étymologie, par l'interrogation sur les valeurs qu'elle suppose toujours... Évaluer, c'est poser la question de la valeur en même temps que les*

problèmes du sens et des significations d'un acte donnée. » (Ardoino et Berger, 1989 : 15). Tout comme le concept d'« évaluation », la « valeur » a été étudiée de point de vue de différentes disciplines (économie, linguistique, peinture). Les scientifiques ont étudié l'évaluation de point de vue sociologique (Perrenoud), du point de vue psychologique (Noizet et Caverni), déontologique (Hadji, Peretti). Cependant, en DLC, on parle relativement peu de valeurs en évaluation.

Nous partons de la thèse qu'il existe différentes cultures d'enseignement-apprentissage de langues-cultures étrangères (développée par Puren) donc différentes cultures d'évaluation. Les constituants de la culture évaluative sont des comportements, des représentations et bien évidemment des valeurs. Nous tenterons de démontrer le caractère complexe des valeurs et d'étudier dans quelle mesure elles contribuent à la construction du sens complexe de l'évaluation. Pour ne pas rester uniquement au niveau abstrait de réflexions théoriques, nous ferons référence à une étude de terrain et questionnerons ici les valeurs en évaluation certificative en langues-cultures étrangères en contexte estonien.

2. Complexité des valeurs

2.1. Évaluateur et pluralité des paradigmes de valeur

Nous sommes partie de l'idée qu'un évaluateur (et évidemment un évalué) est un individu représentant à la fois son temps et sa société. Il est aussi quelque part le produit du système social et il est imprégné par l'idéologie véhiculée par ce système et porte des *imprintings* de son ère et de sa culture (Demorgon, Morin, Le Moigne). Ce n'est pas par hasard qu'Edgar Morin, dans le 6^e tome de son ouvrage *Méthode VI* intitulé *l'Éthique*, parle de « reliance » individu - espèce - société (2004 : 26, 53). Tout individu n'est pas seulement influencé par le groupe auquel il appartient, il recherche lui-même cette appartenance en acceptant un certain nombre de valeurs partagées par la communauté. Ainsi l'individu représente une certaine espèce et s'identifie à une certaine société. En parlant de l'espèce, Edgar Morin parle de la nature d'un humain (Morin, 2004) qui est *a priori* commune à tous les humains mais en même temps différente d'un individu à l'autre. Nous ne pouvons donc pas faire abstraction de ces paramètres et passer sous silence l'impact de la société et des micro-sociétés sur l'individu en situation d'évaluation.

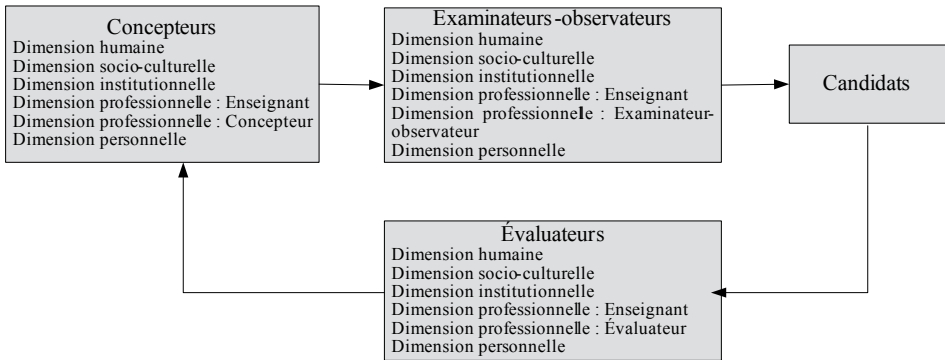
Le contexte de notre étude est l'examen d'Etat en langue étrangère, notamment en français, placé à la fin du secondaire et constituant un moment charnier d'accès à l'université. L'examen est conçu et régi par le Centre national d'Examen et Qualification (désormais le CNEQ) se trouvant sous l'ordre du Ministère de l'Éducation et de la recherche.

Le sujet de notre étude, l'évaluateur de langues étrangères estonien, se placera donc dans le système d'évaluation certificative de ce pays en tant qu'individu ressortissant de la société estonienne et exerçant le métier d'enseignant de langue étrangère. L'évaluation est assurée par plusieurs instances, notamment par la société estonienne (en « reliance » avec l'Europe et l'Union européenne), par l'État (au sens de pouvoir politique), par le système éducatif (formé par la

société estonienne et modelé par l'État), par le ministère de l'Éducation et de la recherche nationale (force législative et exécutive de la politique éducative de l'État), par le Centre national d'Examens et de Qualification (établissement géré par le Ministère de l'Éducation nationale).

Ces appartenances multiples sont reprises dans un organigramme (Figure 1) en relation avec l'organigramme de l'évaluation et des acteurs (Ljalikova, 2007 : 43).

Figure 1. Évaluateur et dimensions



Au cas par cas nous parlerons donc de paradigmes de valeurs :

- humaines
- socio-culturelles
- institutionnelles
- professionnelles
- individuelles ou personnelles.

Les paradigmes sont inchangeables, mais à chaque étape de l'évaluation, les valeurs mises en jeu sont réévaluées par le sujet. Pour mieux comprendre les relations entre les différentes valeurs adoptées par le sujet évaluant, nous sommes obligée de questionner la nature complexe des valeurs.

2.2. Étymologie et usage du terme « valeur »

Pour comprendre les principes d'usage du terme « valeur », il est important de se reporter à ses origines. Jean Vogler (1996) nous rappelle que le terme est apparu en langue française à la fin du 11^e siècle. Selon lui, il a été employé pour désigner des qualités physiques, intellectuelles, morales : « celles du Cid par exemple - *la valeur n'attend pas le nombre des années* » (Vogler, 1996 : 11).

« La valeur est la vaillance et valoir implique le sujet. Valeur fut guerrière et noble avant d'être appréciation mercantile, force d'âme et du corps avant d'exprimer un rapport d'échange. Elle précède le chiffre, n'attend rien du nombre. Incomparable, comme dans ce vers cornélien devenu aphorisme. Valere, en latin, c'est d'abord être fort, bien portant.¹ » (ibidem).

Pour Jean Vogler, le terme « se rapporte à la puissance, à la santé, à l'intégrité d'un être et se pense en termes de plénitude et de perfection » (*ibid.*).

Même tendance dans une autre source, le site Agora, qui nous informe que Bossuet et Boileau, au 17^e siècle, se servaient déjà du mot « valeur » dans un sens quasi-voisin de celui qu'on lui donne aujourd'hui dans le domaine de la morale. Par exemple, parlant de la messe, Bossuet dit : « *ce sacrifice d'une valeur infinie, où toute la croix de Jésus est renfermée* »². De même, Boileau écrit : « *concluons qu'il n'y a qu'une longue suite d'années qui puisse établir la valeur et le vrai mérite d'un ouvrage* » (Vogler, 1996 : 11). Puis, au 18^e siècle Chamfort dira : « *En fait de sentiments, ce qui peut être évalué n'a pas de valeur* » (*ibid.*).

Le terme « valeur » est souvent utilisé de façon inconsciente comme « qualité ». En effet, c'est son premier sens. Il est curieux de constater le retour à la notion de « qualité » quand le terme « axiologie » a été introduit pour la première fois par les informaticiens (comme on le verra *infra*).

Au fur et à mesure, le terme « valeur » a évolué, et aujourd'hui, il signifie maintes choses. Entre autres, il est employé comme synonyme d'idéal et de norme ce qui se place assez loin de la première acception de « qualité ». Mais pour y arriver, il a connu une évolution étonnante par la prise en usage de ce terme en... économie.

« Valeur est dans toutes ses acceptions un mot de la langue courante. Mais le premier usage technique qui en a été fait, (les mathématiques mises à part) est celui de l'économie politique. C'est de là qu'il a été transporté à la langue philosophique contemporaine, où il s'est substitué dans un grand nombre d'usages, à l'ancienne expression de Bien. Nietzsche a beaucoup contribué à cette diffusion. » (Dictionnaire philosophique Lalande, 1960 : 1185).

Nous voyons donc que le passage du terme d'un registre du vocabulaire courant à un registre « technique » se trouve quelque part à l'origine des confusions actuelles. Aujourd'hui, le terme « valeur » s'est banalisé et s'est enrichi d'interprétations diverses dans des domaines différents : économie, linguistique, peinture, philosophie, axiologie, etc.

Le terme « axiologie » désignant la science et théorie des valeurs morales est apparu en 1902. Il s'emploie uniquement pour l'étude des valeurs morales et ne peut pas s'employer pour les valeurs économiques, par exemple. L'« axiologie » désigne aussi la science de la qualité. Pour la première fois le terme a été introduit dans ce sens en 1985 par Didier Hallépée dans un colloque tenu au CNIT sur la qualité en informatique.

« La qualité représente l'aptitude d'un ensemble de caractéristiques intrinsèques à satisfaire les besoins exprimés ou potentiels des utilisateurs. L'axiologie est la science qui permet de définir, modéliser, mettre en place et contrôler les processus permettant de satisfaire à ces exigences. Née pour l'informatique, l'axiologie est utilisée dans l'ensemble des activités de production et de services »³.

Nous pouvons donc conclure que le terme « valeur » a un emploi très large et que cela constitue une source de confusion dans les significations qui lui sont

attribuées. Cependant, dans les sciences et dans l'usage courant, une distinction nette existe entre l'« axiologie » qui renvoie à l'étude des valeurs éthiques et la « théorie de la valeur » qui, elle, porte sur la valeur économique. Ce qui montre bien que l'on doit bien distinguer le dualisme du terme « valeur ».

3. Valeur comme charnière entre les ordres économique et éthique

3.1. Ordre éthique

Les valeurs d'ordre éthique sont largement connues suite aux travaux des philosophes anciens : Aristote, Socrate, Platon, Cicéron, etc. (par exemple, le Beau et le Bien, le Vrai, l'Être humain).

De même, Louis Legrand propose une autre distinction importante : « *La valeur morale n'est pas la valeur économique ou biologique. Deux aspects l'en distinguent. Le désir qui produit la valeur morale porte sur l'homme et non sur les choses. D'autre part, la valeur produite a, aux yeux de celui qui l'affirme, une valeur universelle.* » (Legrand, 1991 : 22). Cela nous semble une prémisse importante que nous prendrons en considération lors de notre étude.

Enfin, nous voudrions citer ici Edgar Morin (2004) qui parle du caractère trinitaire de l'éthique. Il considère l'éthique comme le résultat d'une réalité humaine individu-espèce-société et procédant du devoir égocentrique, génocentrique, sociocentrique et anthropocentrique (2004 : 49-50). Le premier devoir, **égocentrique**, se réalise dans l'idée que « chacun est pour lui-même centre de référence et de préférence » (2004 : 49). Nous revenons donc de nouveau au principe téléologique d'égoïsme (voir *supra*). Le devoir **génocentrique** se révèle dans la référentialisation et dans la préférence de nos géniteurs, de notre famille, clan, etc. Le devoir **sociocentrique** place la société d'appartenance au centre de référence et de préférence qui nous renverra au principe d'utilitarisme. Et finalement, le devoir **anthropocentrique** s'inspire des idées humanistes et des religions universalistes qui reconnaissent un autre comme un ego alter et le relie avec l'alter ego (soi-même). Ainsi Edgar Morin parle de trois branches de l'éthique : auto-éthique, socio-éthique et anthropo-éthique (2004 : 69). Pour notre étude cela signifie trois types de dimensions dans lesquelles s'inscrit notre objet d'étude - l'évaluateur : dimension personnelle qui renvoie au devoir égocentrique ; dimensions socio-culturelle, institutionnelle et professionnelle aux devoirs sociocentrique et génocentrique ; dimension humaine au devoir anthropocentrique. Il existe un autre sens très répandu attribué à la valeur : le sens économique. Cet ordre « économique » ou « marchand » est fortement ressenti en évaluation puisque le terme « évaluation » a également un double emploi. Nous voudrions donc revenir à notre hypothèse initiale qui disait qu'en évaluation les valeurs sont d'ordre économique et d'ordre éthique.

3.2. Distinction entre l'ordre économique et l'ordre éthique

Il ne s'agira pas ici d'études économiques en tant que telles, définies comme réflexion sur les phénomènes concernant la production, la distribution, la circulation et la consommation des ressources, des biens matériels, des services et de la richesse dans la société humaine. Nous voudrions dépasser ce

cadre et parler dans le présent article de l'ordre économique qui relève d'une logique spécifique. Ici, le terme « économique » figure dans son sens quasi métaphorique et renvoie à un ordre méta- de l'économie à l'intérieur duquel fonctionnent les mêmes principes. Par exemple, dans l'évaluation certificative en LCE nous parlons de la note et des crédits accordés contre une manifestation adéquate de la compétence demandée. La notation en évaluation relève effectivement de l'ordre économique où il faut introduire une valeur d'échange (la note) pour pouvoir évaluer la valeur d'usage (la compétence). De même, métaphoriquement, la production de l'élève pendant l'examen ressemble à la production en économie. Cet acte est inscrit dans le temps et dans l'espace. L'évalué produit une performance qui, dans notre cas, se matérialise en langage et comportement et donne donc lieu à des signes observables.

Dès lors, la différence que nous faisons entre ordre éthique et économique est quasi évidente et relève de logiques qui ont des sources ontologiques d'une autre nature. Par ordre économique nous visons une dimension métaphorique qui fait recours aux principes régnant en économie. Les indicateurs d'ordre économique renvoient à la production et sont directement observables (par exemple, les notes, les fautes, le nombre d'heures, etc.).

Certes, la logique économique l'emportera sur les aspects d'ordre quantitatif et qualitatif. Par exemple, en évaluation certificative, il est commun de parler du rapport qui s'établit entre le nombre de fautes, leur degré de gravité et la note accordée. Nous nous trouvons dans la logique économique renvoyant à la notion de mérite : combien l'élève a-t-il mérité ? Les fautes en évaluation ne sont pas à proprement parler des « biens matériels ». Cependant il s'agit bien de production et donc, métaphoriquement, le langage devient « un bien ». Quant à l'éthique, elle est d'ordre spirituel et renvoie aux croyances, aux normes et aux devoirs.

Il est donc clair que certaines notions d'ordre éthique et économique peuvent être utilisées dans les deux cas de figure. Par exemple, la notion de devoir est fort développée en éthique (devoir moral, devoir de conscience...). En même temps, elle est utilisée dans l'ordre économique où l'on parle d'un devoir de travail. La différence que nous établissons entre les deux est la notion de valeur qui, pour l'éthique, relève des normes, des idéaux et des symboles, tandis que pour l'économie, elle relève d'un prix calculé en temps de travail (nécessaire à la valeur d'échange selon Marx), en fonction de son utilité (valeur d'usage d'Adam Smith) voire d'autre chose. Les valeurs éthiques n'ont pas de prix calculable. Les valeurs éthiques valent et les valeurs économiques coûtent.

Émile Durkheim avoue aussi qu'« *il existe des types différents de valeurs. Autre chose est la valeur économique, autre chose les valeurs morales, religieuses, esthétiques, spéculatives* » (1924, 1996 : 124). Il rappelle également les tentatives fréquentes mais vaines de réduire les unes aux autres. « *Si vraiment la valeur des choses se mesurait d'après le degré de leur utilité sociale (ou individuelle), le système des valeurs humaines devrait être révisé et bouleversé de fond en comble ; car la place qui y est faite aux valeurs de luxe serait, de ce point de vue, incompréhensible et injustifiable. Par définition, ce qui est superflu n'est pas, ou est moins utile que ce qui est nécessaire. [...] La vie*

économique elle-même ne s'astreint pas étroitement à la règle de l'économie. Si les choses de luxe sont celles qui coûtent le plus cher, ce n'est pas seulement parce qu'en général elles sont les plus rares ; c'est aussi parce qu'elles sont les plus estimées. » (Durkheim, 1996 : 124). Comme explication, il pose l'action qui détermine la vie « *c'est que la vie, telle que l'ont conçue les hommes de tous les temps, ne consiste pas simplement à établir exactement le budget de l'organisme individuel ou social, à répondre, avec le moins de frais possible aux excitations venues du dehors, à bien proportionner les dépenses aux réparations. Vivre, c'est, avant tout, agir, agir sans compter, pour le plaisir d'agir. Et si, de toute évidence, on ne peut se passer d'économie, s'il faut amasser pour pouvoir dépenser, c'est pourtant la dépense qui est le but ; et la dépense, c'est l'action.* » (Durkheim, 1996 : 125-126). Selon nous, cette explication permet effectivement de mener une étude sur les valeurs éthiques ou morales et les valeurs économiques sans vouloir les homogénéiser mais, bien au contraire, les associer pour dévoiler la complexité des choses.

Alors, en évaluation certificative en langues étrangères, les deux ordres sont présents. L'ordre éthique puisque ce sont des êtres humains qui sont impliqués dans le processus d'évaluation et l'ordre économique puisqu'il s'agit bien de la production, notamment langagière, qui peut avoir un prix.

3.3. Ordre économique

Pour mieux comprendre en quoi consistent les valeurs d'ordre économique voyons ce qu'elles ont emprunté à la valeur économique proprement dite. Rappelons-nous que les principes de fonctionnement sont les mêmes sauf le fait qu'ils sont applicables de façon métaphorique. Vu que nous employons le terme économique dans son sens métaphorique, nous préférons mettre les guillemets ou utiliser l'expression *valeurs d'ordre économique* pour éviter d'éventuelles confusions.

On considère que le concept économique de la valeur n'existe que pour l'homme et la société humaine, autrement dit, il est anthropocentrique. Cela signifie que les biens et services ne sont pas considérés comme ayant de la valeur à moins que l'Homme ne leur en ait attribué. Ce qui à son tour signifierait sa disposition à *payer* (nous retournons donc à notre définition : valeurs qui coûtent). Si nous prenons en compte un point de vue strictement économique, nous pouvons affirmer que le concept de valeur intrinsèque ou naturelle d'une chose n'existe pas comme il n'existe pas de valeur absolue.

De plus, en économie, il existe une distinction fondamentale entre les biens et services marchands et non-marchands. Marchand veut dire que l'on peut les vendre ou les acheter directement sur le marché libre à des prix qui reflètent un équilibre entre les coûts de production et ce que les gens sont prêts à payer (poisson, maison, etc.). Mais il existe toute une série de biens et surtout de services qui ne peuvent pas être achetés directement et qui n'ont pas de valeur monétaire observable (tableau d'art, promenade sous la lune, etc.). Dès lors, pour établir leur valeur économique on passe par le processus d'évaluation. Tel est le cas de la compétence de communication langagière. La société a

besoin d'unités d'échange. On a, dans ce but, élaboré la notion d'examen certifiant qui donne lieu à l'attribution de diplômes, de notes et de crédits qui, métaphoriquement, sont des « valeurs monétaires ».

Adam Smith a remarqué que le terme « valeur » a deux significations différentes, et exprime tantôt l'utilité d'un objet quelconque, tantôt la faculté que cet objet transmet à celui qui le possède d'acheter d'autres marchandises. Dans un cas, la valeur prend le nom de **valeur en usage ou d'utilité**, dans l'autre celui de **valeur en échange**. « *Les choses, dit encore Adam Smith, qui ont le plus de valeur d'utilité n'ont souvent que fort peu ou point de valeur échangeable ; tandis que celles qui ont le plus de faveur échangeable ont fort peu ou point de valeur d'utilité.*⁴ ». Par exemple, le soleil et l'air ayant une grande utilité, étant même indispensables à la vie et à l'existence des êtres vivants, ne peuvent pas cependant, dans les cas ordinaires, être donnés en échange pour d'autres objets. Par contre, l'or, les pierres précieuses qui ont si peu d'utilité par rapport au soleil et l'air, peuvent être échangés contre une grande quantité de marchandises. L'utilité ne détermine donc pas la valeur échangeable, quoiqu'elle lui soit absolument essentielle. Si un objet n'avait aucune utilité ou si nous ne pouvions le faire servir soit à nos joies, soit à nos plaisirs, soit aux avantages, il ne posséderait aucune valeur échangeable, quelle que fût sa rareté, ou quantité de travail nécessaire pour l'avoir.

Pour ce qui concerne notre étude, la valeur échangeable (ou « le prix ») est attribuée à la note. La note n'a aucune valeur en soi (un nombre ou une lettre écrit(e) à l'encre sur un bout de papier). Mais tout change quand ce bout de papier acquiert un statut et donc devient signifiant. Le papier se transforme en diplôme, le nombre en note dont le rôle est effectivement de certifier et de déterminer la qualité du travail effectué par le candidat.

« Les choses, une fois qu'elles sont reconnues utiles par elles-mêmes, tirent leur valeur échangeable de deux sources, de leur rareté, et de la **quantité de travail**⁵ nécessaire pour les acquérir »⁶. Autrement dit, la valeur d'un bien, d'un service ou d'une production naît des besoins et des désirs contraints par :

- l'utilité (je suis prêt(e) à payer pour cela si j'en ai besoin),
- la rareté (ce qui est rare est cher),
- le coût (ce qui coûte beaucoup est valorisé)⁷.

Dans le présent article nous ne parlons pas d'objets matériels mais des compétences, notamment, de la compétence à communiquer langagièrement. Nous nous trouvons donc dans la logique de produit et de production qui englobe parfaitement les deux concepts : production d'un objet et production langagière. Ainsi sommes-nous autorisée à faire recours aux mêmes termes qu'en économie, tout en ayant conscience que cet emploi est métaphorique.

Pour illustrer cela, considérons que le produit évalué est la performance d'un candidat. À travers cette performance ponctuelle (nous sommes en évaluation certificative) les évaluateurs espèrent atteindre la compétence du candidat. La compétence à communiquer langagièrement en langue étrangère est valorisée de plus en plus dans notre société (politique linguistique de l'Union européenne, principes de développement de l'économie mondiale, etc.). Cette compétence

est reconnue alors comme utile. Comme le dit David Ricardo « *Dans l'enfance des sociétés la valeur échangeable des choses, ou la règle qui fixe la quantité que l'on doit donner d'un objet pour un autre, ne dépend que de la quantité comparative de travail qui a été employée à la production de chacun d'eux.* » (Ricardo, 1847). Dans notre cas, l'évaluation certificative à la fin du secondaire, il ne s'agit plus de l'utilité qui se traduit par la quantité de travail nécessaire pour acquérir cette compétence. Mais il existe bien d'autres situations où la compétence en LCE peut être reconnue utile en terme de rareté (maîtrise de la langue-culture vietnamienne dans le cadre d'un projet international estono-vietnamien). Le terme de « rareté » apparaît également dans les textes qui servent d'appui à un évaluateur. Notamment, l'un des critères d'évaluation de la production écrite ou orale est « l'originalité ». Ce qui est original n'est pas commun, c'est quelque chose d'unique, de rare, donc de valorisé et d'apprécié.

L'indicateur « rareté » peut également nous servir pour distinguer l'ordre éthique de l'économique. Si cet indicateur joue un rôle important dans l'ordre économique, il n'a pas du tout le même rôle en ordre éthique. Si en économie, en général, on apprécie ce qui est rare, en éthique cela ne fonctionne pas, c'est même tout le contraire qui se produit. La valeur éthique est valorisée non pas parce qu'il y a très peu de gens qui la partagent mais bien au contraire, plus il y a de gens qui l'adoptent, plus elle est forte.

Pour ce qui concerne la quantité de travail, pendant l'évaluation se produit une négociation entre les évaluateurs et le candidat. L'évalué doit démontrer ce qu'il peut, ce qu'il a appris et donc il doit prouver qu'il a travaillé. Cela est très juste pour une évaluation scolaire puisqu'il faut montrer que les principes et les contenus du curriculum national ont été enseignés et appris. En examen du DLC, au contraire, la notion de quantité de travail n'apparaît pas puisque ce type d'évaluation, à portée professionnelle, n'est pas directement lié à un processus d'enseignement-apprentissage. Vu que notre objet d'étude est l'évaluation scolaire, il est justifié de parler de la valeur exprimée en quantité de travail.

Une autre notion relevant du domaine économique est le terme « négociateur » employé dans le paragraphe précédent. La situation d'évaluation rappelle souvent une situation de négociation entre le candidat et l'évaluateur. Le candidat essaie de plaire, d'être poli, de montrer le meilleur de tout ce qu'il possède. Il essaie de « vendre » ses compétences et connaissances et d'avoir une meilleure note. Souvent les psychologues remarquent que l'évalué s'adapte à la demande de l'évaluateur. Il essaie de deviner ce que l'on attend de lui. Nous pourrions revenir à notre métaphore d'un vendeur qui essaie de mieux comprendre le goût de son client pour le flatter. Cependant, il existe un aspect fort important qui encadre notre comparaison « évalué - vendeur » au niveau de la métaphore. Il s'agit du rapport de force qui existe entre l'évalué et l'évaluateur. Si nous développons cette idée, on imaginerait un vendeur qui devrait vendre absolument son bien (sa compétence en LCE) à ce client (l'évaluateur) et à ce moment précis (pendant l'examen). Le client sait aussi qu'il doit absolument payer (ou attribuer une note) qui constituera le capital du vendeur (du candidat) et sera son moyen d'échange (diplôme, note, crédits) avec les autres (parents, gestionnaires d'établissements, concours d'entrée, etc.). Ceux qui connaissent les lois du marché comprennent

rapidement que le scénario présenté est loin de la conjoncture du marché contemporain. Malgré cette divergence, la valeur marchande d'une note ne peut pas être remise en question.

Pour conclure, nous considérons que :

- Une valeur d'ordre éthique porte sur l'homme (Legrand cité *supra*), ce qui n'est pas le cas d'une valeur d'ordre économique ;
- Une valeur « économique » renvoie à une logique d'ordre économique. Cette logique relève de la nature des réponses données à la question : pourquoi la valeur vaut ? Les réponses seraient donc : parce qu'elle est **utile** (utile en soi ou elle peut servir d'objet d'échange), parce qu'elle est **rare** (principe de rareté), et parce qu'elle est **chère** (quantité de travail pour la produire). Pour une valeur éthique, ces réponses seraient absurdes.

Nous avons abordé *supra* la différence qui existe entre les deux ordres. Existe-il des points communs ?

Nous pouvons constater que les termes utilisés dans le domaine éthique sont souvent repris également en économie. Tel est le cas des termes *valeur, devoir, norme, utilitarisme, égoïsme*, etc. Cela montre bien que le lien existe puisque nous retrouvons les mêmes systèmes de notions. Par contre, le sens de ces notions n'est pas le même. Souvent, les termes sont repris mais fonctionnent différemment. Notamment, en parlant de l'utilitarisme il ne faut pas confondre la théorie normative utilitariste avec la théorie descriptive égoïste. C'est effectivement cette dernière - et non la première - qui se trouve à la base de la théorie micro-économique du consommateur. La théorie descriptive égoïste « *prétend qu'un individu essaie toujours d'obtenir le maximum de satisfaction de sa consommation. Il va donc optimiser, compte tenu de sa contrainte budgétaire, l'utilité personnelle qu'il retire de sa consommation, et non pas l'utilité générale* »⁸.

4. Conclusion

Dès lors, nous considérons que les valeurs s'organisent en différents paradigmes qui relèvent des appartenances multiples du sujet. Notamment, en évaluation en DLC l'évaluateur se trouve impliqué dans les paradigmes de valeurs universelles, socio-culturelles, institutionnelles, professionnelles et personnelles. De plus, il existe deux types d'ordres de paradigmes de valeurs : ceux à portée éthique et ceux à portée économique. Un évaluateur en DCL, ainsi, se trouve impliqué dans le jeu conflictuel d'une maximisation de certaines valeurs alors que d'autres, entre différents ordres et paradigmes, se trouvent minimisées.

Dès lors, l'étude de la notion de valeur nous donne les moyens d'étudier la culture d'évaluation des langues étrangères. Nous pensons qu'à travers l'étude sur la culture d'évaluation, surtout dans sa forme spécifique majeure qui est l'évaluation certificative, on parvient à accéder aux éléments caractérisant le processus d'enseignement-apprentissage des langues étrangères dans un pays donné, et de là aux enjeux sociaux, politiques et économiques de l'État. Cette étude est plus amplement développée dans notre article sur l'étude des conflits de valeurs en évaluation dans le contexte estonien (cf. Ljalikova, 2009).

Notes

¹ Selon F. Martin, 1976.

² <http://agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Valeur>. Consulté le 11.04. 2005.

³ <http://www.techno-science.net/onglet=glossaire&definition=684> Consulté le 30.01.2006.

⁴ <http://agora.qc.ca/encyclopedie/index.nsf/Impression/Valeur>. Consulté le 3.08. 2006.

⁵ Ici, on vise le travail comme concept économique qui se calcule comme la somme du temps et des ressources. Le travail est considéré comme concept économique si contre cela on peut recevoir un équivalent monétaire. Si avec la dépense du temps et des ressources on ne reçoit que le plaisir personnel ou la satisfaction morale, on ne peut pas considérer cela comme travail, mais comme hobby, loisir, mission ou autre chose.

⁶ <http://agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Valeur> . Consulté le 3.08.2006.

⁷ Les auteurs de Wikipédia (http://fr.wikipedia.org/wiki/Valeur_%28C3%A9conomie%29. Consulté le 3.08.2006) y ajoutent un quatrième facteur : « un soupçon d'irrationnel... (le désir, la peur du risque, l'émulation distordent les calculs les plus pertinents) ». Ce dernier nous semble fort important puisqu'il met en cause la rationalité du choix des valeurs. Mais cela n'ajoute pas de critère supplémentaire puisque la définition de valeur suppose aussi une détermination objective

⁸ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Utilitarisme> Consulté le 5.06.2006.